

ouzillon



07

Une naissance, un arbre



Chaque mois les mouzillonnais s'expriment...

En marche avec l'association

« LE VERT À PIED »...

“ • Vous avez des dimanches de libres, des dimanches où vous êtes seuls...

- Vous savez que la marche est recommandée...
- Vous désirez maintenir une bonne condition physique...
- Vous aimez découvrir la nature de notre vignoble et quelquefois au-delà...
- Vous souhaitez partager des moments de convivialités, échanger avec des personnes que l'on va peut-être apprendre à connaître...

L'association des randonneurs vous propose tout cela... ”

Nous nous retrouvons une fois par mois le dimanche après-midi à 14h sur la place de la Vendée. Nos marches familiales, ouvertes à tous, se situent sur Mouzillon et les communes avoisinantes dans un rayon maximum de 25/30 km (sauf pour les randos à la journée). Nous sommes guidés par des personnes qui ont repéré les lieux. Le parcours est de 10 à 12 km en 2h30-3h. Chaque rencontre se termine par un pot de l'amitié qui permet de reprendre son souffle et de faire le point sur le circuit visité. Une cotisation de 10€ pour l'année est demandée à chaque personne qui désire adhérer à notre association de 46 randonneurs en 2023/24.

Cette année nous proposons 2 parcours au choix à partir du même lieu : un de 10 à 12 km et un autre trajet plus court pour ceux qui le souhaitent. Les 2 se feront dans le même secteur.

Vous pouvez vous joindre à nous lors d'une randonnée (les dates seront notées dans les p'tits mensuels de Mouzillon) pour vous rendre compte des conditions de marche.

Parlez-en autour de vous...

☞ Contact 02 40 36 20 41 ou hervouet.daniel@wanadoo.fr



La joyeuse troupe du « Vert à pied » à un moment de convivialité

MAIRIE DE MOUZILLON

47 rue Clément Guilbaud
02 40 33 93 26

accueil@mairie-mouzillon.fr
www.mairie-mouzillon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h30
Mercredi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h

SERVICE COMMUNICATION

02 40 43 00 11

ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION

Fanny Er-Rmili
06 31 50 56 64
accueildeleloisirs@mairie-mouzillon.fr

CCAS

02 40 43 00 11
ccas@mairie-mouzillon.fr

SERVICES MÉDICAUX & PARAMÉDICAUX

PHARMACIE

M. Mougin
02 40 36 20 51
Service de garde 32 37

Pôle santé

55 Place de la Vendée

ORTHOPHONISTES

Mmes Baroin, Février et Pétard
02 40 05 24 86

INFIRMIÈRES

Mmes Favreau et Le May
02 40 36 41 77 ou 06 21 77 08 38

INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE

Mme Gravouelle

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Therinca, Mmes Bossard, Guery et Heraud
02 28 06 43 44

OSTÉOPATHE

M. Remaud
02 28 06 43 44 ou rendez-vous sur *Doctolib*

PÉDICURE-PODOLOGUE

Mme Bardon
07 50 65 21 81

**VOUS AVEZ JUSQU'AU 5 DÉCEMBRE 2024
POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
DOCUMENTS À PARAÎTRE DANS LE
BULLETIN DE JANVIER 2024.**

Nous vous rappelons que passé ce délai, nous ne pourrons plus prendre aucun contenu : ceci afin de mettre en forme toutes vos informations dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Laurent OLLIVIER

Adjoint Voirie - Bâtiment
Espaces verts - Développement éco

04

MOUZILLON VOUS INFORME

08

VIVRE À MOUZILLON

09

MOUZILLON ET LE VIGNOBLE

10

MOUZILLON DANS
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12

AGENDA DES MANIFESTATIONS



Cérémonie du 11 Novembre
Émotion et histoire à Mouzillon
p. 6



“ **Le 25 novembre dernier, les travaux de notre futur périscolaire ont commencé. Ce projet de mandat s'inscrit dans notre politique enfance-jeunesse, fer de lance de notre commune.** ”

Notre priorité reste l'enfant et son bien-être.

A l'heure de la COP 29, Mouzillon à son échelle s'inscrit dans la transition énergétique à travers de nouveaux investissements :

- Sur le campus scolaire, mise en place d'un réseau de chaleur géothermique et pompe à chaleur électrique,
- Sur le centre Mathilde Sauvion, mise en place de pompes à chaleur électriques et remplacement des ouvrants,
- Installation d'une Gestion Technique des Bâtiments sur le complexe de la Prée,
- Mise en place de panneaux photovoltaïques sur notre futur périscolaire.

Tous ces investissements participent à la baisse du bilan carbone de notre commune.

Nous avons également fait le choix d'être en autoconsommation via nos ombrières photovoltaïques, aujourd'hui

opérationnelles. Ces installations avec retour sur investissements serviront les générations futures.

En voirie, nos actions sur l'éclairage public et l'optimisation des points lumineux ont permis de réduire fortement nos consommations ; nous restons à l'écoute afin d'ajuster notre stratégie (éclairage des carrefours et cheminements des écoliers).

En terme de sécurité nous avons mis en place, sur les carrefours de la rue Emile Bouanchaud et le carrefour du Douaud, des tris-tops. Ces aménagements ont permis de réduire la vitesse des véhicules dont les conducteurs sont généralement riverains de ces voiries accidentogènes !

Encore une fois toutes nos actions sont réalisées en pensant intérêt général, nous travaillons également pour cette majorité silencieuse soucieuse du bien commun.

Merci à nos agents des services techniques pour le travail effectué. Malgré quelques mois difficiles en espace vert, ils ont fait preuve de solidarité afin de répondre à leurs missions.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



—
RECENSEMENT CITOYEN

OBLIGATOIRE

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents ou font la demande sur le site service-public.fr.

À cette occasion, la Mairie leur remet une attestation de recensement.

ATTENTION : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

En vous inscrivant sur le site www.majdc.fr, vous pourrez compléter votre dossier administratif, demander un report ou une exemption, changer la date de votre JDC, récupérer une attestation de position, etc. Pour plus d'informations consulter notre site Internet à la rubrique démarche administrative.

UN RECENSEMENT TARDIF : *c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.*

—
Mouzillon DE L'INTÉRIEUR

Voici l'ordre du jour du Conseil du 12 novembre ainsi qu'un zoom sur un point de l'ordre du jour :

- **APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 OCTOBRE 2024**
- **URBANISME ET AMÉNAGEMENT**
 - Appel à projets place de la Vendée⁽¹⁾
- **FINANCES PUBLIQUES**
 - Subventions exceptionnelles aux associations
 - Demande de subvention projet périscolaire : Fond de concours
 - Demande de subvention projet périscolaire : Contrat Région
 - Subvention exceptionnelle : prise en charge des frais de mission de trois animateurs pour le projet « Pérou 2025 »
 - Avenant à la convention police municipale
- **VIE INSTITUTIONNELLE**
 - Référent déontologue
 - Rapports d'activités CCSL – SYNDICAT D'EAU – VALOR3e
- **PERSONNEL COMMUNAL**
 - Ouvertures d'un poste de contractuel pour un accroissement saisonnier d'activité
 - Adhésion aux contrats collectifs de prévoyance proposés par le CDG44
 - Convention de refacturation agent gestionnaire RH de Mouzillon et La Remaudière
- **INFORMATIONS DU MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL - DIVERS**

Le Compte Rendu sera consultable en mairie et sur le site après validation du Conseil.

État-civil

OCTOBRE - NOVEMBRE 2024

NAISSANCES

- Roma BUREAUnée le 16 octobre
- Valentine DUQUENNE AUDIAT née le 12 novembre

MARIAGES

- Perli BINEAU & Anthony COSSEC le 26 octobre
- Orlane GAREL & Louis-Marie ARTARITle 9 novembre

DÉCÈS

- Danielle LEMOINE épouse COUILLAUDle 10 novembre

Publication en accord avec les familles.

(1) Zoom sur...

Urbanisme APPEL À PROJET PLACE DE LA VENDÉE

Il est désormais nécessaire de ne plus consommer d'espaces agricoles ou naturels afin de protéger l'environnement et conserver les terres pour l'agriculture.

Depuis plusieurs années, la commune s'interroge sur l'évolution de son urbanisation, sur l'offre de logements et son rôle possible. Afin d'accompagner les évolutions de son centre-bourg, la commune de Mouzillon s'est engagée dans une démarche de renouvellement urbain et de valorisation de son cœur de bourg. En 2021, la commune a réalisé un Plan Guide Opérationnel qui a été validé en avril 2024 par le Département de Loire-Atlantique dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt «Cœur de bourg / cœur de ville». Cette réflexion prospective a débouché sur un plan guide indiquant comment pourraient devenir certains espaces qu'ils soient vides de construction ou déjà urbanisés. Est ressortie de cette étude l'urbanisation de la Place de la Vendée.

Sur la vaste place de la Vendée, qui de jardins du curé dans le passé lointain était devenue un immense parking sans règle précise, depuis 10 ans la commune a construit un bâtiment à usage de pôle médical, de commerce alimentaire de proximité et d'un bar brasserie. Le pôle multiservices est venu compléter cette offre de service et commerce donnant une animation certaine, que complètent divers autres commerces ambulants (poissonnerie, crêperie, pizzeria, etc).

La demande de petits et moyens logements collectifs (pour des jeunes, des anciens) ne trouve pas toujours satisfaction. L'espace entre le bâtiment des deux rivières et la rue du pont gallo-romain offre une possibilité d'urbanisation. Le foncier est communal. Après mûre réflexion, avoir reçu diverses esquisses architecturales, la forme retenue consiste à lancer un appel à projet. C'est-à-dire indiquer aux opérateurs (promoteurs, bailleurs sociaux, architectes, urbanistes etc) que l'on souhaite recevoir une offre complète, précise d'urbanisation de cet espace.

Constatant l'évolution du prix du foncier sur lequel la commune de Mouzillon a très peu de possibilité de maîtrise, constatant également les difficultés des ménages (personnes âgées et des primo-accédants) à s'installer sur la commune, et enfin suite aux échanges des commissions d'Urbanisme et des Aînés, la commune souhaite prioritairement que le programme propose :

- Des logements abordables pour les seniors (accession aidée ou libre, locatif privé ou public) à proximité des services du centre-bourg. Sur ce point, la commune a de véritables attentes. En effet, de nombreux seniors ont formulé le désir de venir s'installer dans le centre-bourg de Mouzillon. Ces derniers habitent soit dans des maisons dont la charge d'entretien est trop élevée, soit dans un bien trop grand face à leurs besoins actuels,
- Des logements en accession (aidée ou libre) pour des ménages aux revenus modestes (primo-accédants) ne trouvant pas d'offre à leur mesure,
- Des logements en locatif privé abordable pour les jeunes salariés ne trouvant pas d'offre à leur mesure.

En conséquence, sans définir précisément le nombre de logements, leur taille, leur catégorie (accession, locatif, privé, public), la commune souhaite qu'un projet soit élaboré en cohérence avec les attentes des commissions d'Urbanisme et des aînés, l'évolution du secteur concerné et le marché actuel de l'habitat sur la commune.

Un appel lancé, les candidats remettront leur offre à mi mai 2025. Le lauréat sera désigné en septembre, le foncier lui sera alors vendu.

Le conseil municipal à l'unanimité moins une abstention a approuvé cet appel.

Respect des règles de civilité

STATIONNEMENT ET FEU DE BRANCHAGE

La qualité de vie dans nos villages repose sur le respect des règles de civilité et de bon voisinage. Pour préserver cette dernière, il est essentiel de rappeler quelques points concernant le stationnement des véhicules et les feux de branchages ou déchets verts.

• STATIONNEMENT DES VÉHICULES : la sécurité pour tous

Accès aux voies publiques : Veillez à stationner vos véhicules de manière à ne pas gêner la circulation, notamment aux abords des carrefours et sur les zones zébrées.

Respect des trottoirs : Les trottoirs sont réservés aux piétons. Évitez de les obstruer avec vos véhicules et veillez par ailleurs à entretenir les végétations qui dépassent sur l'espace publique.

• FEUX DE DÉCHETS VERTS : des pratiques encadrées pour la sécurité et l'environnement

Réglementation : Les feux de déchets verts sont soumis à des règles définies (Réglementation feux de jardins par arrêté du Maire de 2013) pour limiter les nuisances et prévenir les incendies. Il est strictement interdit d'allumer des feux sans autorisation de la mairie.

Si un feu vous est autorisé ponctuellement, assurez-vous de le réaliser dans des zones sécurisées, loin des habitations. Privilégiez tout de même les alternatives comme le compostage ou la déchetterie pour réduire l'impact environnemental.

Nous vous remercions pour votre vigilance et votre engagement à respecter ces principes de bon voisinage.

—

Cérémonie du 11 Novembre ÉMOTION ET HISTOIRE À MOUZILLON

La commémoration de l'Armistice de 1918 a rassemblé de nombreuses personnes à Mouzillon pour une matinée riche en symboles, en émotions et en découvertes avec le concours des forces militaires, de secours et de l'Harmonie de Vallet.

Un hommage solennel au cimetière

La cérémonie a débuté à 11 heures au cimetière en présence des maires de Vallet et de la Regrippière, où de nombreux habitants se sont réunis pour honorer les anciens combattants, les acteurs associatifs disparus et les Casques bleus. De grands moments ont marqué cette commémoration, notamment la remise de distinctions à plusieurs habitants de Mouzillon en hommage à leur engagement, ainsi qu'un hommage particulier rendu cette année par les associations de la commune pour honorer la mémoire des bénévoles disparus.

Parmi les temps marquants, la participation des enfants du Conseil Municipal des Enfants a été particulièrement appréciée. Impliqués dans les différentes étapes de la cérémonie, nos jeunes citoyens ont incarné l'avenir et montré l'importance de transmettre le devoir de mémoire aux générations futures.

Une traversée historique à bord des véhicules d'époque

Après la cérémonie, les enfants ont eu une chance unique : monter à bord des véhicules militaires pour un trajet exceptionnel jusqu'au Complexe de la Pré, où les véhicules ont été exposés. Enthousiasmés et émerveillés, ils ont découvert ces pièces d'histoire de l'intérieur, un privilège rare qui a rendu la mémoire plus vivante.

Exposition au complexe de la Pré

Une fois sur place et accueillis par la chorale Cep Mélodie, les véhicules ont été présentés à l'ensemble des participants. Cette exposition a permis à chacun d'admirer ces témoins du passé, restaurés avec passion par l'association qui les a prêtés pour l'occasion. Les curieux ont pu échanger avec les bénévoles pour en apprendre davantage sur l'histoire et l'utilisation de ces moteurs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Un grand merci aux acteurs de cette journée



Une naissance, un arbre

UNE INITIATIVE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

« Fin novembre, la commune a organisé l'événement « Une naissance, un arbre », initié par la Région Pays de Loire, repris par le Conseil Municipal des Enfants et dédié aux enfants nés en 2021 et 2022. »

Cette belle initiative, qui associe un arbre à chaque naissance, a été chaleureusement accueillie par les familles. Une soixantaine d'arbres ont pris racines le long du sentier des Mini Pousses et les enfants ont participé avec enthousiasme au choix de leur arbre. Munis d'un maillet, ils ont pu planter un panneau gravé de leur prénom au pied de ce dernier.

En souvenir de cette journée, les enfants ont également marqué de leurs empreintes en peinture une planche de bois, créant une œuvre collective pleine de symboles. Puis, leur diplôme de petit planteur en poche, ils sont repartis avec une photo de ce moment unique.

Félicitations au Service Enfance Jeunesse & Éducation et au service technique pour cet événement réussi..! Merci aux enfants de l'Espace CM, de l'accueil de Loisirs et du Pôle Pré Ados pour la participation à l'élaboration des panneaux.

Cet événement inaugure un espace conçu comme un lieu de convivialité et de promenade, où de nouvelles plantations célébreront chaque année les naissances des enfants de la commune.



Un très beau début de saison POUR LE CLUB DE TENNIS DE TABLE

Nos 2 équipes régionales sont en tête du championnat, après les 5 premières journées victorieuses ! En départementales également, 2 équipes en tête du classement.

Ils auront besoin de vous et vos encouragements pour les dernières journées de cette phase, les 1^{er} et 15 décembre, qui seront décisives pour la montée en division supérieure. N'hésitez pas à venir les encourager, en matinée pour les départementales et à partir de 15h pour les régionales.

Le club s'étoffe avec des nouveaux créneaux d'entraînement ouverts pour les licenciés mais aussi pour accueillir une nouvelle section loisirs.

Depuis le 21 novembre, nous proposons un entraînement pour les loisirs et débutants, tous les jeudis de 19h30 à 20h30. Il est encadré par des joueurs du club confirmés, permettant de progresser plus vite dans la pratique. Chacun pourra continuer à s'entraîner avec les autres joueurs du club après 20h30 et lors des entraînements libres du vendredi soir. N'hésitez pas à nous contacter pour venir faire un essai.

Notre événement festif annuel, le Challenge Clair BOITEAU, se déroulera le dimanche 12 janvier, à partir de 8h. Il s'agit d'un tournoi amical de double, ouvert à tous, regroupant 2 non-licenciés ou 1 licencié avec 1 non licencié. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, N'hésitez pas !

✉ Contact Dorian
dorianmandinemtt@gmail.com - 07 82 49 93 43

Bibliothèque de rue HALTE AUX ABUS !

La boîte à livres installée au parking de la Vendée près de l'arrêt de car connaît une belle fréquentation tout au long de l'année.

Or, certains usagers semblent la confondre avec une boîte de tri - qu'elle n'est pas ! Nous y trouvons régulièrement des ouvrages vieux, sales, gribouillés - et aussi des jeux (incomplets), des cassettes vidéo, voire de la vaisselle ou d'autres déchets. Après, nous sommes obligés d'enlever tout ceci, à la place des usagers qui devraient se servir de la colonne à papier au fond du parking, bref, faire leur tri avant de déposer des livres ou revues dans la « bibliothèque de rue ».

Pour bien faire, il vaut mieux y déposer des romans édités à partir de 1990, des documentaires et usuels assez récents et des revues récentes, de préférence de sujets pas trop pointus (et pas en trop grand nombre...). D'expérience, tous les autres ouvrages ne seront pas empruntés et encombreront cette armoire très pratique et centrale. Les vieilles encyclopédies notamment n'y ont pas du tout leur place...

Merci de bien vouloir tenir compte de ces suggestions - et bonnes lectures !

École La Sanguèze DE NOUVELLES ARRIVÉES À L'ÉCOLE

La rentrée est faite depuis un moment mais, à la Sanguèze, nous avons eu quelques retardataires...

En effet, depuis le mois d'octobre, nous accueillons deux nouveaux venus à l'école, qui viennent enrichir l'équipe pédagogique.

- Hugo, jeune en emploi civique qui a pour mission d'accompagner les enseignants dans la gestion de la BCD, de participer aux temps de récréation et à certains projets avec des classes (école dehors, sport...). Hugo aide également dans le potager de l'école, nous faisant profiter de son expérience dans le domaine du jardinage.
- Les enfants ont également fait connaissance avec Cat qui nous vient d'Afrique du Sud pour leur faire découvrir la culture anglophone et la langue anglaise. Grâce à elle, tous les élèves de l'école profitent d'un temps d'enseignement dispensé intégralement (ou presque) en anglais et d'un apport culturel très riche.

Merci à eux pour leur venue et leur investissement, leur présence est une grande source de richesse pour les élèves comme pour les enseignants.



École ST JOSEPH

A quelques jours des vacances de la Toussaint, les élèves de l'école Saint Joseph se sont rassemblés afin que les plus petits choisissent un parrain ou une marraine parmi les CE/CM. Les grands auront pour mission de les accompagner tout au long de l'année lors de sorties, fêtes, activités communes...

Nous avons profité de cette occasion pour féliciter nos vainqueurs à la course «Les foulées de Saint Joseph». Ce cross est organisé tous les ans par le collège Saint Joseph pour tous les CM1 et CM2 des écoles privées du secteur de Vallet.

Deux Mouzillonais se sont particulièrement distingués cette année : Thibault Brelet et Gabin Allias, respectivement vainqueurs des courses garçons CM1 et garçons CM2. Les autres élèves n'ont pas démerité avec des places sur le podium pour certains, et beaucoup de courage pour d'autres : tous sont arrivés au bout du parcours !



MARCHÉ DE NOËL ET PORTES OUVERTES

Ce vendredi 6 décembre 2024, quelques jours avant de partir en vacances et de découvrir leurs cadeaux, tous les élèves de l'école vous donnent rendez-vous pour notre traditionnel marché de Noël et nos Portes ouvertes pour permettre aux futurs élèves de Très petite section et de Petite section de connaître leur futur établissement et leurs nouveaux copains.

Venez découvrir et acheter les créations et bricolages des enfants, goûter crêpes sucrées et salées, les confiseries et chocolats ainsi que le traditionnel verre de vin chaud.

Et qui sait, nous aurons peut-être une petite surprise d'un illustre visiteur... Venez nombreux ! À partir de 18 heures au 172, rue de l'Évêché. Bar, galettes et crêpes jusqu'à 22 heures.

➤ Informations sur la page Facebook et le site internet de l'école : <https://mouzillon-ecolestjoseph.fr/>

ho ho ho!

L'ÉCOLE SAINT JOSEPH DE
MOUZILLON ORGANISE

**MARCHÉ DE NOËL &
PORTES OUVERTES**

Vendredi 6 Décembre
A partir de 18h

École Saint-Joseph
MOUZILLON

Vélo-Égaux

ENSEMBLE POUR AVANCER

Le dispositif Vélo-Égaux commence en décembre et va durer deux ans. Il permet aux personnes précaires (sous justificatif de ressources) de bénéficier gratuitement d'un vélo (don d'un vélo musculaire reconconditionné) ainsi que de cours de vélo-école et de mécanique. Le nombre de cours s'adapte au niveau de la personne et à ses attentes.

C'est pourquoi ce programme s'adresse aussi bien aux personnes qui n'ont jamais fait de vélo qu'aux personnes qui savent en faire mais qui n'en possèdent pas ou ont besoin d'une remise en selle.

Les justificatifs de ressources demandés sont assez larges (ex. : impôts pour 1 part inférieur à 21803€) donc peuvent toucher beaucoup de monde. Les personnes ne sont pas obligées de passer par un prescripteur social pour s'inscrire.

Inscription sur <https://veloegaux.fr/> (à partir de décembre).

➤ Renseignements

www.lasolid.fr - veloegaux@lasolid.fr

06 33 38 35 47

**Facilitez-
vous la vie
grâce
au vélo.**

Vélo-Égaux
Ensemble pour avancer

DÉCHETS

LA REDEVANCE INCITATIVE ÉVOLUE

Qu'est ce que c'est ?

La redevance incitative est une contribution financière demandée pour utiliser le service public de gestion des déchets. Sa facturation est en lien avec la production de déchets car elle est calculée au service rendu, comme l'eau ou l'électricité.

La Redevance Incitative est donc un système équitable.

La redevance incitative vous permet ainsi de bénéficier :

- De la collecte en porte à porte pour les ordures ménagères (poubelles grises) et les emballages (sacs jaunes) ;
- De l'accès aux points d'apports volontaires pour le papier, le verre et le textile ;
- De l'accès aux 2 déchèteries.

La redevance incitative se compose de 2 parties :

- **Un forfait fixe** permettant de financer la collecte, le traitement et le recyclage des déchets, la gestion administrative du service et comprenant 24 passages par an en déchèterie.
- **Une part variable** qui tient compte du nombre de levées de votre bac d'ordures ménagères et du nombre de passages supplémentaires en déchèterie (au-delà de 24).

POURQUOI UNE HAUSSE ?

La hausse des prix de l'énergie, de la taxe d'enfouissement et d'incinération instituée par l'État ainsi que les coûts de traitement des déchets ont fait augmenter le coût de ce service. La production croissante des déchets par habitant vient accentuer cette augmentation.

Le budget « déchets » est un budget qui doit être totalement autonome et équilibré en dépenses et recettes : La redevance incitative est le seul impôt pouvant financer les coûts de ce service.

C'est pour cela que lors du Conseil communautaire du 19 juin 2024, les élus ont décidé à l'unanimité d'augmenter la redevance incitative des déchets.

Cette réévaluation sera réalisée en 3 fois chaque 1^{er} juillet du 01/07/2024 au 01/07/2026

Il a également été décidé d'accompagner cette réévaluation de mesures plus justes et plus incitatives :

- **La suppression de la facturation des 2 levées obligatoires semestrielles** afin de mieux tenir compte des habitants engagés dans une démarche forte de limitation des déchets ;
- **La majoration du coût de la levée à partir de la 5^{ème} levée** sur un semestre. En moyenne, on constate 4 levées par semestre pour les foyers de la Communauté de Communes.



DÉCHETS (SUITE)

Exemple sur une base de 8 levées :

A titre d'exemple, vous trouverez ci-dessous l'évolution du montant annuel de la redevance sur une base de 8 levées par an (moyenne annuelle constatée sur le territoire) :

Simulation annuelle	Taille du bac	2023	2024	2025	2026	2027
Foyer 1 personne	80 L	127 €	137 €	149 €	153 €	155 €
Foyer 1/3 personnes	120 L	154 €	165 €	179 €	185 €	187 €
Foyer 4/5 personnes	180 L	186 €	200 €	217 €	223 €	226 €
Foyer 6 personnes	240 L	234 €	252 €	274 €	282 €	286 €

Que finance votre redevance ?

- 35 % > Déchèteries
- 28 % > Collecte & traitement des ordures ménagères
- 18 % > Collecte tri & recyclage des emballages
- 2,5 % > Collecte & recyclage du verre, du papier et des biodéchets

QUELLE EST LA PRODUCTION DE DÉCHETS DES HABITANTS DU TERRITOIRE ?

13 kg de papier

5 kg de textiles

33 kg d'emballages

50 kg de verre

100 kg d'ordures ménagères

414 kg de matériaux déposés en déchèteries

Total production déchets : 614 kg par hab/an EN 2023



Retrouver l'ensemble de grille tarifaire sur le site internet : dechet.cc-sevreloire.fr

Une question ?

02 51 71 75 71 ou par mail dechets@cc-sevreloire.fr



À vos agendas

* 6 DÉCEMBRE

Réunion mensuelle, VI.S.A.,
Vallet

* 7 DÉCEMBRE

Téléthon Pétanque
14h, Bouldrome

* 9 DÉCEMBRE

Conférence de Jean Olivier SAIZ,
« Le Louvre insolite et insolent »,
Université permanente, 14h30,
cinéma le Cep, Vallet

* 15 DÉCEMBRE

Randonnée pédestre à Tillières,
Vert à pied, 14h, rendez-vous
sur la place de la Vendée

* 17 DÉCEMBRE

Conseil Municipal, Municipalité
20h, Mairie - salle du Conseil



OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE ✨
JANVIER

EMGym HYPER U
Vallet 02 40 98 33 44

LE LOTO DE L'EMGYM

Salle **Raphaël Hardy**
Complexe de la Prée, Mouzillon
Ouverture à **13H00**, début du loto à **14H00**

DIMANCHE | 15 | DECEMBRE

DES BONS D'ACHATS & PLUS DE 1500€ DE LOT A GAGNER !

100 €
400 €
200 €

3€ une carte
10€ les 4
15€ les 6
20€ les 10

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

AFMTÉLÉTHON
SAISIR LES SURNUMÉRIQUES
COMBATTRE LA MALADIE

france 3

TÉLÉTHON
Samedi 7 décembre

Téléthon.Pétanque

Concours en doublette
Bouldrome - rue de l'Évêché - 14h

OCRI SUPER LOTO
en faveur des échanges internationaux pour la jeunesse
INDOUBLE POUR ALLER PLUS LOIN !

ST JULIEN DE CONCELLES (44)
Salle de la Quintaine
DIMANCHE
15 Décembre à 14h00
Ouverture 12h30

Bar - Pâtisseries - Sandwichs

+2500 € de lots
En bon d'achats et lots
Carte spéciales + Loto Bingo

Tarifs cartons
- 1 carton : 3 €
- 7 cartons : 15 €
- Plaque de 10 : 20 €
- Carte spéciale : 5 €

Réservation Conseillée 06 70 61 37 23
Réservation prise par ordre d'inscription / Réservation maintenue jusqu'à 13h30
 Paiement en carte bancaire possible

LOTS ALIMENTAIRES
CORBILLES GARNIES
SERIE BON D'ACHAT

BON D'ACHAT 500 €
BON D'ACHAT 200 €
BON D'ACHAT 100 € etc.

Avec compte de chèques : conditions, déduction... appeler le 09 74 75 13 13
N°carte bancaire de votre établissement : 3022

CHALLENGE CLAIR BOITEAU

12 JANVIER

J'PEUX PAS
— J'AI —

TENNIS DE TABLE

Salle des
Etoiles

Pointage 8h
Début des matchs
8h30
Finale à 16h30

Tournoi de double
• 1 licencié+1 non-licencié
• 2 non-licenciés
• 2 licenciés de -14ans
cumulant 1100 pts max

TARIFS
2€ sans repas
14€ avec repas adulte
8€ avec repas enfant (-12ans)



Inscriptions et
réservations des
repas jusqu'au
5 janvier à
dorianmandinemt
@gmail.com

MANIFESTATION À VENIR

10 JANVIER
Vœux du maire

12 JANVIER
Challenge Clair Boiteau